Norbert Jacquet 28 juillet 2018





TRANSPORTS

Air France: menace
de grève d'un syndicat
de pilotes

Le Syndicat national des pilotes de ligne
(SNPL) d'Air France vient de déposer un
préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin
d'obtenir la « réintégration » d'un ancien
pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

Le Web général

Les vidéos

Les images

# MH370 ET AUTRES CRASHS: HOLLANDE MENTEUR?

CRASHS AERIENS: HOLLANDE A-T-IL ETE UN MENTEUR COMPULSIF?

Communiqué du 4 septembre 2015 (voir texte agrandi du communiqué en page suivante) :



#### **COMMUNIQUE**

Le Président de la République a reçu les familles des quatre passagers français qui se trouvaient à bord du vol MH370 de la compagnie Malaysia Airlines disparu le 8 mars 2014.

Le chef de l'Etat a exprimé le soutien de la Nation dans la douloureuse épreuve des familles de victimes qui restent dans l'incertitude sur les circonstances précises de cette disparition.

Au lendemain de la confirmation que le fragment d'aile découvert à la Réunion le 29 juillet dernier correspond à celui du vol MH370, il a fait avec les familles un point sur les recherches entreprises.

Il les a assurées de la mobilisation des services de l'Etat en appui des procédures judiciaires en cours en France comme à l'étranger pour permettre de faire toute la lumière sur cette catastrophe aérienne.

Les efforts de notre diplomatie seront poursuivis pour que la mobilisation et la coopération de toutes les parties prenantes permettent d'assurer le plus rapidement possible les progrès de l'enquête.

Hollande n'a pas fait dans la dentelle : « soutien de la Nation »... « mobilisation des services de l'Etat en appui des procédures judiciaires en cours en France comme à l'étranger »... « toute la lumière »...



Cet événement est rapporté par Ghyslain Wattrelos, qui a perdu son épouse et deux de ses trois enfants dans cette catastrophe.

Il est rapporté dès le tout début de son livre publié dans les premiers jours de mars 2018.

Le récit commence en page 9 du livre. Je présente ci-après les pages 10 et 11 de ce livre et le début de sa page 12.

Suivent quelques autres informations.

*.*J....

Ma dernière rencontre avec ces agents remonte au 9 octobre 2015.

Elle m'avait été accordée à la faveur d'une entrevue en septembre 2015 avec François Hollande.

Une entrevue quelque peu étrange à l'Élysée, qui avait duré près d'une heure. Le temps de rentrer dans les détails et d'exprimer nos sentiments. Je me tenais assis, là, devant François Hollande. Il semblait attentif, embêté, désolé. Je me retenais de le bombarder de questions, tandis qu'il m'assurait ne rien savoir. J'ai finalement insisté, faisant légèrement fi, un court instant, du protocole. Rien qu'un peu.

- Mais, monsieur le président, vous ne savez rien?
  Je ne vous crois pas, lui avais-je alors dit.
- Monsieur Wattrelos, je vous assure que je ne sais rien. Mes services secrets me disent aussi qu'ils ne savent rien sur ce vol MH370. C'est en tout cas ce qu'ils m'affirment. Mais me disent-ils toujours tout? Vous n'avez qu'à les rencontrer et le leur demander. Je vais vous organiser un rendez-vous.

Dans ce sublime salon de l'Élysée donnant directement sur le jardin, j'écoutais le président de la République. Il était pondéré, tellement serein.

Je l'étais un peu moins. J'essayais de respirer calmement afin de dissimuler mon malaise. J'avais bien d'autres messages à lui faire passer, ce n'était pas le moment de craquer.

Je lui ai parlé du rapport d'expertise auquel je n'avais toujours pas eu accès. Ce rapport, c'était celui du BEA, le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile, cet organisme français qui dépend du ministère des Transports. Silence.

Comme étonné, le président a délicatement tourné sa tête vers le directeur du BEA présent dans la salle.

— Mais enfin... allons, monsieur! On doit pouvoir s'arranger non?

Imperturbable et droit comme un piquet, le directeur lui a répondu:

— J'ai des règles précises. Nous suivons les règles de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Monsieur le président, je ne peux pas lui donner ce à quoi j'ai accès.

Fin de la discussion.

Comme annoncé, un rendez-vous avec les services de renseignement a effectivement été organisé un mois plus tard, en octobre 2015. En arrivant, j'avais très peu d'éléments et beaucoup de doutes. Je suis reparti avec encore moins d'éléments et un peu plus de doutes. François Hollande avait raison, ce type n'était au courant de rien. Le patron des services français me regardait droit dans les yeux, imperturbable : il ne savait rien! Même pas une petite miette. Rien.

— Monsieur Wattrelos, à l'heure d'Internet tout se sait. Des États ne peuvent pas s'entendre entre eux pour cacher quelque chose. Cela n'est pas possible! me disait-il.

J'aurais aimé lui demander d'avoir la gentillesse de ne pas me prendre pour un imbécile. J'étais plongé dans un monde noir et le patron des services secrets français était en train de m'expliquer que le monde était rose. Il ne m'était d'aucune utilité. Mais je suis bien élevé, je l'ai

#### Début de la page 12 du livre :

(NB : « ... je me rendais au Bourget. » c'est-à-dire au BEA, Bureau d'enquêtes et d'analyses)

écouté parler et démonter toutes mes hypothèses. Une par une.

Cet automne 2015, j'allais de réunion en réunion. Toutes plus frustrantes les unes que les autres. Après l'Élysée et la DGSE, je me rendais au Bourget. Là-bas, des équipes m'expliquaient volontiers le mode opératoire lors de catastrophes aériennes. Ensuite, lorsque j'évoquais le MH370, je me heurtais aux mêmes mots: « Concernant votre dossier, on ne sait rien, on ne comprend pas non plus. »

Avec eux, je m'étais finalement habitué aux fins de non-recevoir. Même si, chaque fois, j'espérais repartir avec un rapport sur ce qu'ils avaient vu ou entendu lorsqu'ils s'étaient rendus en Malaisie, quelques jours après la disparition de l'avion.

Ca n'est jamais arrivé.

Sauf à supposer un gros mensonge de la part de Ghyslain Wattrelos, l'existence d'un lien direct entre le chef de l'Etat et le BEA apparaît... ce BEA dont les dirigeants s'acharnent contre moi depuis trente ans ! Ce BEA qui a toujours fait semblant de ne pas voir certains faits criants. Par exemple les fausses licences de pilote de ligne de Michel Asseline (voir en pages 9 et 10 du présent PDF).

#### **COMMUNIQUE DE L'ELYSEE DU 31 JANVIER 2017**

Une délégation de l'association des familles de victimes du crash de l'Airbus d'EgyptAir, vol MS804, a été reçue par le chef de l'Etat le 31 janvier 2017. Le très court communiqué de l'Elysée rapportant l'événement conclut : « La France reste prête [...] à assurer par tous les moyens la sécurité dans les transports aériens ».



Si on comprend bien, Hollande a indiqué que rien n'a été entrepris en la matière durant son quinquennat. La France reste prête à assurer **par tous les moyens**... Elle est prête. Mais elle attend et ne fait rien. Peutêtre attend-elle, pour s'y mettre, la survenance de quelques crashs inutiles qui auraient dû être évités ?

En fait il n'en est rien. La France ne reste pas inactive. Au contraire, elle met le paquet. Elle fait rechercher, pour le jeter en prison, celui qui dit la vérité et qui aide les familles de victimes dans la plus extrême douleur après avoir perdu un être cher ou plusieurs ! Le beau pays des (tous en chœur SVP) « valeurs de la République », de l'« Etat de droit » et de la « démocratie », que Hollande et pas mal d'autres ont toujours mis bruyamment en avant (une litanie), me fait encore et toujours rechercher pour m'enfermer. Au mépris de la vie humaine. En effet, si on m'avait écouté au lieu de continuer à me détruire et à tenter de me discréditer, des vies humaines auraient été épargnées. Par centaines. Et ce n'est pas fini !

#### **AU PALAIS DE JUSTICE (TGI) DE PARIS**

#### **FIN JUILLET 2018**

Il est question d'un verre d'eau actuellement à propos de l'affaire Alexandre Benalla. Il est vrai que la justice en fait des tonnes pour un événement insignifiant, avec même une perquisition à l'Elysée, ce qui déchaîne les médias, entraînant la justice à en rajouter, et tout s'emballe. Parallèlement, les enquêtes sur les crashs aériens, notamment celle concernant le drame du vol AF447 Rio-Paris (228 morts)...?



Ce qui figure en cette page 7 du présent PDF est la reprise d'une page Web mise en ligne hier, 27 juillet 2018, sur le site *antipour.com* :

http://antipour.com/a/verre-deau-et-centaines-demorts.htm

#### « UN MENSONGE D'ETAT EN BANDE ORGANISEE »

Affaire Alexandre Benalla : Benoît Hamon a dénoncé ce qu'il appelle « *un mensonge d'Etat en bande orga-nisée* ». C'est dans un PDF (5 pages - 344 Ko) :

http://franceleaks.com/hollande/un-mensonge-detat-en-bande-organisee-norbert-jacquet-22-juillet-2018.pdf

Ce PDF a été transmis au procureur François Molins et au procureur adjoint Serge Mackowiak (PDF - 7 pages - 396 Ko) :

http://franceleaks.com/hollande/alexandre-benalla-et-centaines-de-morts-norbert-jacquet-24-juillet-2018.pdf

#### **PERQUISITIONS**

Affaire Benalla : un juge d'instruction (Paris) a déclenché une perquisition à l'Elysée dès les premiers jours de l'enquête judiciaire. C'est dans un PDF (4 pages - 275 Ko) :

http://franceleaks.com/hollande/perquisitions-a-lelysee-et-crashs-aeriens-norbert-jacquet-26-juillet-2018.pdf

Ce PDF a été transmis au procureur François Molins et au procureur adjoint Serge Mackowiak (PDF - 6 pages - 321 Ko) :

http://franceleaks.com/hollande/perquisitions-et-centaines-de-morts-norbert-jacquet-27-juillet-2018.pdf

J...

#### **DES PRECISIONS SUR MA VIE**

L'aviation, je suis tombé dedans à ma naissance en 1950. A Dugny, dans une enclave entre les pistes du Bourget, où j'ai passé toute mon enfance (dans les immeubles en briques rouges le long de la piste Nord-Sud, à l'extrémité sud), à quelques centaines de mètres du hangar du Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, devenu la Direction générale de l'aviation civile, où travaillait mon père (le hangar S11, avant-dernier coté sud). J'ai grandi dans ce hangar au milieu des DC3, d'un DC4, de divers autres avions et de prototypes en phase finale des vols d'essais (vols de certification en ligne). J'étais de temps en temps passager à bord de ces appareils.

En 1961 j'ai commencé à comprendre que les enquêtes sur les accidents aériens pouvaient être malhonnêtes. Je me souviens encore des discussions des adultes à la suite du drame de la Vallée Blanche survenu le 29 août 1961, qui portaient surtout sur l'identité du pilote qui avait cisaillé en vol un câble de la télécabine. Cette identité était connue dans les milieux aéronautiques, mais elle n'a jamais été divulguée, sauf par Le Canard Enchaîné quelques mois plus tard (sans aucune reprise dans les autres médias). Il ressortait de ces discussions que la future carrière à Air France du « fils Ziegler » et ses ambitions d'y devenir le chef pilote étaient compromises. Et la porte d'Air France lui a en effet été fermée, au motif qu'avec une telle casserole, agrémentée d'un non-lieu hallucinant, on ne pouvait prendre le risque de l'embaucher à Air France (depuis la fin des années soixante-dix les choses ont bien changé : les « fils d'archevêques », et maintenant les filles, sont recrutés sans vergogne, même s'ils sont incompétents, ce qui vaut pour de très nombreux dirigeants syndicaux dont on obtient ainsi la plus grande complaisance, tous ces gens se retrouvant finalement à des postes de haute responsabilité, payés des fortunes, au sein de l'administration et de la compagnie portedrapeau où « pour entrer dans l'encadrement il n'est pas nécessaire d'avoir cassé un avion, mais ça aide »).

Le pilote de la Vallée Blanche, le « fils Ziegler », c'était Bernard. Son père, Henri, était un ponte de l'aéronautique, directeur général d'Air France de 1948 à 1954, directeur général de Breguet de 1957 à 1967, etc.

Ce 29 août 1961, Bernard Ziegler, jeune pilote militaire, était sorti volontairement du cadre de sa mission pour aller dire bonjour aux copains de Chamonix par quelques passages à faible hauteur (son père était actionnaire de la société des remontées mécaniques).

A défaut d'Air France, Bernard Ziegler, après avoir été outrageusement blanchi, a été embauché par Airbus sur intervention de son père, ce qu'il reconnaît noir sur blanc dans un livre qu'il a publié en 1994 (« Lettres à un jeune pilote »).

D'autres crashs survenus dans les années soixante et au début des années soixante-dix ont confirmé ce qu'il en est s'agissant des mensonges sur les accidents aériens (je suis entré comme élève pilote de ligne, formation *ab initio*, à l'Ecole nationale de l'aviation civile à Toulouse en septembre 1971). Dans les années soixante-dix et quatre-vingt le constat fut le même.

Ma seule erreur, en 1988, à l'occasion du crash de Habsheim, fut de n'avoir pas imaginé, même si j'en connaissais ses faiblesses, le degré de soumission d'une certaine justice qui s'est mise au service des faussaires, allant jusqu'à utiliser les pires méthodes totalitaires à mon encontre parce que je dis la vérité.

*.*J....

#### LES FAUSSES LICENCES DE PILOTE DE LIGNE

Pages 9 et 10 du présent PDF : ces vraies fausses licences de pilote de ligne ne rappellent-elles pas le vrai faux passeport d'Yves Chalier dans l'affaire Carrefour du développement ?

« Minute » du 21 février 1996 (article publié en Une)

### Le Scandale de l'Airbus D'Habsheim

## Un nouveau mystère

ichel Asseline, aux commandes le 26 juin 1988 de l'Airbus

A 320 qui s'écrasait à Habsheim, faisant trois morts, aurait-il été victime de la part des autorités d'une tentative de corruption, pour assumer seul toutes les responsabilités et blanchir l'avion ? Une vraie fausse licence semble le prouver!

Rappel des faits : trois mois après l'accident, ziors que l'enquête judicaire débute, la commission de discipline de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) retire à Michel Asseline sa licence pour une durée de huit ans, sanction confirmée le 29 septembre 1988 par le ministre des Transports Michel Delebarre. Asseline doit donc remettre sa licence aux autorités. Par la force des choses, il en est dispensé : sa licence a en effet brûlé dans l'accident... ce qui est confirmé dans un courrier adressé par Claude Frantzen. membre de la DGAC, à la Federal Aviation Adminisaméricaine, tration s'interrogeant sur la situation juridique de l'intéressé : « La licence de monsieur Asseline ayant brûlé dans l'accident, de ce fait il n'était de toute façon plus en possession de celle-ci.»

DUPLICATA I. 25 hoi 1918 MINESTERNE DES TRANSPORTS RECTION COMPARED DE L'AVADON CIVILE LICENCE PILOTE DE LIGNE .. Nº STATE RUME TRANSPORT PROT LICENCES

Or c'est faux, Asseline était en possession d'un duplicata de cette licence, avec tous les tampons nécessaires, datée du 25 mai 1988, un mois avant l'accident, donc antidatée! A quoi pouvait lui servir ce morceau de papier officiel? A se recaser plus

facilement à l'étranger...

Pas claire. l'aviation civile!

Est-ce la DGAC qui se serait prêtée à ce leu ou Asseline qui serait un faussaire? Joint au téléphone, ce dernier nous a donné sa version des faits: a C'est un haut fonctionnaire de l'aviation civile

a vraio fausso liconco de Michel Asseline qui lui fut remise par un haut fonctionnaire de l'Aviation civile quelques Jours après sa suspension.



française qui, en octobre 1988, m'a remis cette vraie fausse licence. Ça reflétait apparemment la volonté du gouvernement français de me faciliter la tâche dans un éventuel reclassement à l'étranger.

Mais c'était sans doute un biège pour me foire accuser de faux et d'usage de faux. Je ne me suis jamais servi de ce dublicata...»

La balle est désormais dans le camp de la DGAC.

Quand Maurice PAPON utilise le passeport d'un ami, GUIGOU intervient publiquement. Pour de fausses licences de pilote de ligne... aucune réponse.

Quand un passager trisomique ou obèse a un problème d'embarquement, GAYSSOT intervient publiquement (en plein mois d'août, depuis Béziers où il est en vacances). Pour de fausses licences de pilote de ligne... silence.

(J'attends toujours une réponse du gouvernement sur ces faux.)

### SCANDALE DE L'AIRBUS D'HABSHEIM (SUITE)

## Une seconde vraie fausse licence

inute » révélait la semaine dernière que le commandant de bord Michel Asseline (suspendu le 29 septembre 1988 pour une durée de huit ans par le ministre des Transports Michel Delebarre suite à la catastrophe de Habsheim) avait bénéficié, à l'insu ou avec la complicité de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), d'un vrai faux duplicata de sa licence, antidaté du 25 mai 1988, pour lui permettre de se recaser à l'étranger... Or il existe un second vrai faux duplicata, également antidaté du 25 mai 1988!

Pourquoi cette multiplication de duplicatas ? Tout simplement parce que les faussaires semblent s'être emmêlé les pinceaux. Lè faux que nous publions aujourd'hui porte en effet la signature de Bernard Palayret... Or c'est ce même Bernard Palayret

Palayret, un haut fonctionnaire de l'aviation civile, aurait en offet être détruit... 000 NY: \_\_.ASS Man My Clickel But or some 55.05. 1944 being or some from 155 oda to (x) 25.06 64 our le Ministre Gian Continue d de l'Aviation Civile B. PALAYRET

licences pour le prix d'une i Le duplicata signé par Bernard



qui, le 29 septembre 1988, avait signifié sa mise à pied à Michel Asseline. Que le nom de la même personne apparaisse à la fois sur la lettre de sanction et sur la vraie fausse licence était vraiment trop gros...

D'où la nécessité d'un

second faux, c'est ce qu'explique Michel Asseline : « Trouvant sans doute la signature du haut fonctionnaire [Palayret, NDLR] trop voyante, car cette même signature était déjà apposée au bas du document me communiquant la décision du ministre de suspendre mes licences professionnelles, un fonctionnaire, que j'appellerai M. X, me demandait par téléphone de détruire la première vraie fausse licence et m'en remettait une nouvelle, toujours duplicata daté du 25 mai 1988, mais avec une autre signature et une autre photographie. »

Sur ordre de qui ? « Il est invraisemblable que M. X ait risqué la cour d'assises pour complicité d'établissement de faux en écriture publique. Il était certainement couvert à l'échelon supérieur et pour moi cette "faveur" sentait très mauvais. Je décidais

donc de ne pas détruire la première et me retrouvais en possession de deux vraies fausses licences, dont je ne me suis jamais servi, ne désirant pas être accusé de faux en écritures publiques, ce qui était peut-être d'ailleurs le but final des personnages ayant couvert M. X! »

Et, depuis huit ans, Michel Asseline attend qu'on lui restitue sa vraie licence. Le nouveau ministère des Transports de Bernard Pons, à qui il a demandé à bénéficier de l'amnistie présidentielle, lui a répondu qu'il n'en était pas question tant que l'affaire du crash de Habsheim n'aurait pas été jugée par la justice. Ce qui, bien que l'accident remonte au 26 juin 1988, ne semble pas être pour de-main... Il y a des affaires que l'Etat a intérêt à étouffer.

Au moment de la parution de ces articles l'instruction pénale sur le crash de Habsheim n'était pas close. En effet, l'avis de fin d'informer a été délivré aux parties par le juge François Guichard en mars 1996 et l'ordonnance de clôture avec renvoi devant le tribunal correctionnel a été prise par ce même juge en juin 1996.

J'ai envoyé ces articles dès leur parution, l'un puis l'autre, avec quelques commentaires, au juge Guichard et à René Pech, procureur de Colmar, qui était chargé du dossier. Ces magistrats ont regardé au plafond et fait semblant de ne rien voir. J'ai par la suite continué à diffuser ces articles. Sans effet.

Après les législatives anticipées de 1997 et la nomination de Jospin comme Premier ministre, j'ai envoyé ces articles avec quelques commentaires à Matignon et dans les ministères intéressés (Justice avec Guigou et Transports avec Gayssot). On m'a jeté en prison à la suite d'une dénonciation mensongère émanant du juge Guichard, d'un bâtonnier et d'Airbus. Six mois de détention provisoire (quatre mois maximum prévus par le code de procédure pénale, plus deux mois supplémentaires exceptionnels) sans aucun acte d'instruction. Dans le seul but de me détruire.

Comme ce ne fut pas suffisant, la justice m'a ensuite envoyé directement de la prison en unité psychiatrique pour malades difficiles où les conditions de vie répondent à la définition de la torture (violence au quotidien, excréments sur le visage etc.).

Précision : je ne suis d'aucune manière à l'origine de ces deux articles de Minute. Je les ai découverts à leur parution (on me les a signalés).